



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Semaine québécoise de réduction des déchets

Les matières organiques n'ont pas leur place dans la poubelle !

Lévis, le 22 octobre 2019 — Dans le cadre de la 19e édition de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD), le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) rappelle que de nombreuses matières peuvent être revalorisées plutôt que jetées à la poubelle, notamment les matières organiques (restes de table, pelures et épluchures de fruits et légumes, résidus verts, etc.). De plus en plus de MRC et de municipalités proposent la collecte de matières organiques pour les revaloriser, ainsi que des formations et des équipements pour composter les matières organiques à la maison ou dans sa communauté.

Pourquoi éviter de jeter les matières organiques à la poubelle ?

Actuellement, les matières organiques représentent environ 40 % des déchets résidentiels envoyés aux sites d'enfouissement. Dans les sites d'enfouissement, les matières organiques ne se décomposent pas avec le temps, car elles sont maintenues dans un milieu anaérobie (sans oxygène), où elles produisent du méthane, un puissant gaz à effet de serre. Avec les autres matières, elles s'empilent et sont scellées dans des membranes imperméables. Quand le site d'enfouissement est plein, on doit en créer un autre. Au Québec, en moyenne 749 kg de déchets non récupérés sont produits par habitant par année.

« Pour l'instant, nous enfouissons les déchets, mais l'objectif n'est pas de faire ça pour toujours, car il faudrait alors constamment créer de nouvelles montagnes de déchets », explique Stéphane Breton, coordonnateur à l'environnement à la MRC de Lotbinière. « Les municipalités doivent mettre les outils en place pour diminuer les déchets, mais l'effort de tout le monde est essentiel, notamment pour mettre un frein à la surconsommation, au suremballage et au gaspillage et en participant aux différentes mesures mises en place par les municipalités, dont le compostage », poursuit-il.

Compostage domestique, communautaire ou centralisé

Les matières organiques, lorsque compostées, ont une grande valeur, car elles peuvent contribuer à la fertilité des sols. Plusieurs MRC de la région, notamment celles de Beauce-Sartigan, de la Nouvelle-Beauce et de Montmagny, offrent des formations gratuites sur le compostage domestique. Certaines MRC, dont celles de Lotbinière et de Bellechasse, distribuent des composteurs domestiques à prix réduit pour leurs citoyens. Les MRC de Bellechasse et de Beauce-Sartigan soutiennent également des projets citoyens de compostage communautaire. La MRC de la Nouvelle-Beauce propose même un service de « compostage événementiel » gratuit aux organisateurs d'événements.

La MRC de Lotbinière, quant à elle, construira prochainement une plateforme de compostage à même les installations de son lieu d'enfouissement. La construction devrait débuter à la fin de l'été 2020 et la collecte des matières organiques en 2021. Seules les matières organiques du territoire de la MRC seront utilisées et le compost de bonne qualité ainsi créé sera redistribué aux citoyens.

La Ville de Lévis effectue la collecte des matières organiques, à l'année, depuis déjà 8 ans. En 2018, elle en a collecté plus de 14 000 tonnes ! Ceci correspond à des économies de l'ordre de

700 000 \$, puisque le compostage coûte beaucoup moins cher que l'élimination. Il reste néanmoins du chemin à parcourir pour atteindre le zéro déchet visé par la Ville, puisque la moitié du contenu de la poubelle lévisienne résidentielle peut encore être recyclé et composté.

Plusieurs municipalités et MRC offrent, à certains moments de l'année, la collecte des résidus verts, feuilles mortes et sapins de Noël. Informez-vous auprès de votre municipalité ou MRC !

Réduire ses déchets organiques

Avant même de gérer les matières organiques, il convient d'adopter des pratiques visant à les réduire. La MRC de la Nouvelle-Beauce a donc diffusé plusieurs publications au cours de la dernière année pour aider ses citoyens à réduire leurs déchets organiques grâce à l'herbicyclage, le feuillicyclage et la réduction du gaspillage alimentaire.

L'herbicyclage consiste à laisser le gazon coupé sur la pelouse après la tonte, tandis que le feuillicyclage consiste à passer la tondeuse sur les feuilles mortes sans les ramasser. Deux façons simples de retourner la matière organique au sol, d'avoir une pelouse en pleine santé et de gagner du temps !

Mieux gérer ses aliments permet également de réduire ses déchets organiques, tout en diminuant considérablement ses dépenses alimentaires. Au Canada, 58 % de la nourriture est jetée tout au long de la chaîne alimentaire. Plusieurs outils existent pour accompagner les divers acteurs dans la diminution du gaspillage alimentaire. Planifiez, conservez, congelez, apprêtez, réutilisez et partagez ! Vous voulez des trucs ? Visitez le site [J'aime manger, pas gaspiller](#) ! Vous avez des surplus ? Savez-vous que plusieurs centres d'entraide de Chaudière-Appalaches acceptent les dons alimentaires ? Visitez le site [Recuperedon.ca](#) pour en savoir plus !

Pour les autres matières et articles

Avant d'acheter ou de jeter, visitez la carte interactive de **Récupère-Don** !, qui recense les entreprises d'économie sociale qui récupèrent, trient et vendent des articles de seconde main en Chaudière-Appalaches. La carte présente également tous les écocentres du territoire, afin qu'un article qui ne peut être revalorisé soit récupéré de façon responsable.

À propos du CRECA

Le CRECA met en œuvre une approche concertée du développement durable et de la protection de l'environnement dans la Chaudière-Appalaches. En favorisant les partenariats et la coopération, le CRECA incite les intervenants régionaux à intégrer dans leurs programmes, leurs politiques et leurs plans d'action, les principes de la protection de l'environnement et du développement durable.

- 30 -

Source :
Béatrice Riché
Chargée de projet / CRECA
418 832-2722
beatrice.riche@creca.qc.ca

Information :
Martin Vaillancourt
Directeur / CRECA
418 832-2722
martin.vaillancourt@creca.qc.ca